

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville
et transmise au représentant de l'Etat
le 18 novembre 2016

CONSEIL DE PARIS

Conseil Municipal

Extrait du registre des délibérations

Séance des 7, 8, 9 novembre 2016

2016 V 340 relatif à la lutte contre les violences faites aux femmes et à l'organisation d'un « Orange day ».

Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil Municipal,

Considérant qu'une femme sur trois dans le monde est victime de violence physique ou sexuelle ;

Considérant qu'en France, en 2014, quelque 223.000 femmes de 18 à 75 ans ont été victimes de « violences conjugales dans ses formes les plus graves » et 143.000 enfants « (ont vécu) dans un foyer où une femme a déclaré être victime de violences physiques ou sexuelles de la part de son conjoint ou ex-conjoint » (*source : enquête « Cadre de vie et sécurité » (CVS)-INSEE-ONDRP-2010-2015*) ;

Considérant qu'en moyenne chaque année en France 84.000 femmes de 18 à 75 ans sont victimes de viols ou de tentatives de viol ;

Considérant que l'Organisation des Nations Unies a institué depuis 1999 la date du 25 novembre comme « Journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes » ;

Considérant qu'à cette occasion de nombreux événements sont organisés à l'initiative des gouvernements, des institutions nationales, des collectivités territoriales, des organisations non gouvernementales ou encore du tissu associatif local ;

Considérant le lancement en 2008 par le Secrétaire général de l'ONU, Monsieur Ban Ki-Moon, d'une campagne intitulée « Tous unis pour mettre fin à la violence à l'égard des femmes », - programme pluriannuel destiné à « prévenir et éliminer la violence à l'égard des femmes et des filles dans toutes les parties du monde » ;

Considérant que la déclinaison annuelle de cette campagne de sensibilisation et de lutte contre les violences et les discriminations faites aux femmes prévoit notamment d'illuminer d'orange des bâtiments publics institutionnels ou emblématiques le 25 novembre, cette couleur ayant été choisie pour symboliser « un avenir meilleur sans violence » ;

Considérant que cette année 2016 se caractérise par une extension de l'opération « orange day » du 25 novembre au 10 décembre (date buttoir correspondant à la journée des droits de l'homme), à l'occasion de la campagne « 16 jours d'activisme contre la violence sexiste », à laquelle participeront plus de 70 pays ;

Considérant ainsi qu'à cette occasion le Carnegie Hall à New York, le Palais de la Paix à La Haye, les Chutes du Niagara, le bâtiment de la Commission européenne à Bruxelles, le bâtiment du Conseil de l'Europe à Strasbourg ou encore les ruines archéologiques de Petra, tout comme le Palais présidentiel à Brasilia et le Palais de Justice à Kinshasa se draperont d'orange ;

Considérant que Paris ne semble pas avoir prévu de se joindre à cette mobilisation contre le fléau des violences faites aux femmes ;

Considérant pourtant que la capitale s'est souvent montrée un soutien précieux pour des opérations de sensibilisation publique au profit de combats essentiels comme par exemple le dépistage du cancer du sein à l'occasion d'« Octobre rose »

Sur proposition de Ann-Katrin JEGO et des élus du groupe UDI-MoDem de Paris,

le Conseil de Paris émet le vœu :

- Que la Maire de Paris apporte son soutien à la mobilisation mondiale initiée par l'ONU pour dénoncer toutes les violences faites aux femmes ;
- Que soit également étudiée la possibilité d'éclairer de la sorte tout autre bâtiment public emblématique à l'image de ce que feront les grandes capitales mondiales ;
- Que la ville suscite ou s'associe à toute initiative destinée à promouvoir cette journée mondiale.